

ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

L'engagement et la pratique citoyenne : le service national universel

Le thème s'envisagera volontiers dans sa profondeur historique qui abordera comment on est passé en France de la conscription à l'idée d'un nouveau service national. Enseigner cette évolution permet d'aborder la question de la sécurité qui, dans un Etat de droit, garantit la liberté des citoyens.

Cette étude s'intègre ainsi dans le second axe du programme de Seconde dont le thème annuel porte sur la/les libertés. Elle doit permettre aux élèves de s'interroger : comment garantir les libertés républicaines dans un Etat de droit ? Qu'est-ce qu'une défense républicaine ? A quelles conditions la sécurité et la défense des citoyens sont-elles au service des libertés républicaines ?

Pourquoi enseigner l'évolution de la conscription à un nouveau service national ?

En France, l'idée d'un service national est intimement liée à la tradition républicaine. La conscription, mise en place pendant la Révolution par la loi Jourdan-Delbrel de 1798, visait à mobiliser tous les jeunes hommes sous les drapeaux pour mener les guerres révolutionnaires. La paix revenue — et dans le contexte de la Restauration —, le service des armes ne reposa que sur une infime fraction de la population désignée par tirage au sort (10 % environ). Le conscrit qui tirait un « mauvais numéro » pouvait se faire remplacer moyennant finance suivant un système profondément inégalitaire. Le projet de la III^e République, né de la défaite du Second Empire en 1870, vise jusqu'à la loi de 1905 à universaliser le service à l'ensemble d'une classe d'âge. Ce système permettait ainsi à la nation d'avoir une force armée garantissant, sa sécurité en temps de paix et en temps de guerre (ex : Première Guerre mondiale ou guerre d'Algérie). Voir aussi la question de l'évolution de la durée de ce service et de la multiplicité de ses formes à l'heure de l'Empire colonial (lien avec les statuts, citoyens, sujets, etc.) L'éloignement de l'horizon guerrier et les évolutions sociétales françaises des années 1960 conduisent à la transformation du service militaire en service national par la loi de 1970. En 1997, la conscription est suspendue et les armées sont totalement professionnalisées dans le contexte de l'après-guerre froide. L'élargissement de la notion de service aux citoyennes témoigne d'ailleurs de l'affirmation de la place des femmes dans la communauté civique. Pour autant demeure l'idée que le citoyen doit agir pour la défense de la Nation, de sa cohésion et de ses valeurs. Pour donner corps à cette idée républicaine, la loi de 1997 confie à l'école la mission d'éduquer le futur citoyen à la défense.

Aujourd'hui l'émergence de nouvelles menaces — cyberattaques géopolitiques, attentats, fractures socio-économiques — fragilisent le « vivre-ensemble » sur le territoire français. Pour y parer, elles rendent plus que jamais nécessaire l'engagement du citoyen au service du bien commun. La réflexion actuelle et la mise en place d'une préfiguration d'un

Service National Universel¹ (SNU) s'inscrivent dans cette logique de retour vers un engagement citoyen au service de la collectivité pour défendre les valeurs et les principes républicains. Dans cette perspective, ce nouveau Service National permettra la coexistence de différentes formes d'engagements qui ne seront pas uniquement militaires mais répondront à la sensibilité de chaque individu.

Quelle est la place de cet objet d'enseignement dans la scolarité ?

La défense et la sécurité dans un État de droit républicain nécessitent un apprentissage qui s'inscrit dans la longue durée du parcours citoyen. Les programmes d'EMC de la scolarité obligatoire² apportent de premiers éléments. En cycle 2, la sensibilisation aux règles de sécurité élémentaires — la sienne et celle des autres — s'inscrit dans la connaissance du respect d'autrui. En cycle 3, cette sensibilisation se prolonge par la découverte des règles de secours individuelles et collectives. En cycle 4, la Défense et la sécurité deviennent un objet d'étude à part entière, posant la question du lien entre défense de la République et défense nationale et contribuant à construire une culture civique. Le programme de 2^{nde} prolonge cet objectif de construire la conscience civique des élèves. En 1^{ère}, des liens explicites peuvent être tissés avec d'autres disciplines, notamment l'histoire lorsque, avec la Révolution française, les élèves étudient le surgissement d'une nouvelle conception de la Nation reposant sur la citoyenneté qu'il convient de défendre, au besoin en armes. Les années de lycée sont enfin celles où les jeunes peuvent participer à la Journée Défense et Citoyenneté.

Quelles pistes pour sa mise en œuvre ?

- Le débat sur le Service National Universel
- La féminisation des armées et le cas de l'armée française
- Les modalités du service civique et les difficultés (ou : défis posés par...) de sa mise en œuvre (cf nos armées, qui n'ont plus les effectifs de 1997, peuvent-elles encore supporter une mobilisation citoyenne de cette envergure?)
- L'engagement volontaire dans les corps de la Défense
- La place, le rôle et l'engagement des réservistes
- La Journée défense et citoyenneté
- Le rôle des Compagnies Républicaines de Sécurité (CRS) : autour des enjeux du maintien de l'ordre ? Créées pour soulager l'armée de ce type de tâches pour lesquelles elle était mal préparée et peu efficace en lui substituant des professionnels, engagés volontaires, ce sujet certes un peu provocateur, serait l'occasion d'ajouter quelque chose — à destination des philosophes — sur l'usage légitime de la force dans un État de droit ...
- Les femmes dans la Défense : Germaine TILLION, Geneviève DE GAULLE-ANTHONIOZ, Charlotte DELBO (femmes nées dans une société où les Françaises n'avaient pas le droit de vote mais qui se sont engagées dans la Résistance contre l'occupant pendant la Seconde Guerre mondiale, ensuite dans des combats associatifs contre la pauvreté en France ou pour l'amélioration de la situation des populations en Algérie à la fin de la

¹ MENAOUINE Daniel, Rapport relatif à la création d'un Service National Universel, 26 avril 2018 (https://www.gouvernement.fr/sites/default/files/contenu/piece-jointe/2018/08/rapport_du_groupe_de_travail_snu.pdf).

² BOEN n° 30 du 26 juillet 2018
http://cache.media.education.gouv.fr/file/30/73/4/ensel170_annexe_985734.pdf

période coloniale ou contre la torture, aboutissant à un hommage national au Panthéon)

Quels sont les écueils à éviter ?

- Négliger le lien entre Défense et Etat de droit républicain
- Se perdre dans l'histoire de la conscription, au risque de perdre le sens de l'idée de service à autrui
- N'envisager la question que sous l'angle militaire ou, *a contrario*, ne pas envisager du tout l'aspect militaire de la question.

Pistes pour un projet de l'année

- Le service civique : invention, modalités, mise en œuvre du « service civique »
- Enquête sur les engagements des jeunes : Sapeurs-pompiers, Sentinelle, combattants numériques
- Parcours de réservistes / d'engagés volontaires dans les armées / Gendarmerie
- Le Service national en France et ailleurs : différences et convergences. Etude sur le temps long de la Révolution française à nos jours. Modalités diverses d'étude :
 - analyse de témoignages écrits personnels
 - constitution d'archives orales sur le thème
 - confrontation d'affiches anciennes sur le service national - création de nouvelles affiches / analyse et exposition
 - rédaction d'une pièce de théâtre sur le thème, illustrant les choix divergents d'un groupe d'amis
 - analyse cinématographique du thème : comparaison cinéma israélien / cinéma français
 - construire un projet de musée du « service national » : lieu, maquette-architecture, composition des fonds, muséographie, projets d'exposition
- Les armées engagées sur le territoire national (VigiPirate, Sentinelle, Harpie) : un renouveau du lien Armées-nation ?

Mots-clefs

Conscription, Défense, Défense civile, engagement, service, Journée Défense Citoyenneté (JDC), service national, Service national Universel (SNU), service civique.

Quelques références

CREPIN, Annie, *Histoire de la conscription*, Paris, Gallimard, Folio histoire, 2009, 528 p.

LECOINTRE François, *Le Soldat XXe-XXIe siècle*, Paris, Gallimard, 2018, 448 p.

BOULANGER, Philippe, CREPIN, Annie, *Le soldat-citoyen. Une histoire de la conscription*, La Documentation photographique, n° 8019, février 2001.

CHERON Bénédicte, « Le débat sur le service national universel : entre volontarisme politique et représentations collectives brouillées », *Note de recherche*, n°53, IRSEM, avril 2018

HIPPLER Thomas, *Soldats et citoyens. Naissance du service militaire en France et en Prusse*, Paris, PUF, 357 p, 2006 (approche historique et philosophique)

Sitographie :

- Service civique : <https://www.service-civique.gouv.fr>
- Service National Universel : <https://www.gouvernement.fr/qu-est-ce-que-le-service-national-universel>
- Ministère des Armées : <https://www.defense.gouv.fr/actualites>
- Jeunes Sapeurs-Pompiers : <https://www.pompiers.fr/grand-public/devenir-sapeur-pompier/devenir-jeune-sapeur-pompier>

Document de Travail